



SOMMAIRE

- P2/3 · ÉDITO
- P4 · LE MOT DE LA MAIRIE
· LE MOT DE LA SERMA
- P5 LES INFOS DE L'OFFICE
DE TOURISME
- P6/8 HOMMAGE À JACQUES LABRO
- P9/10 BUDGET 2024-2025
- P11/2 RÉSEAU TV- INTERNET
- P13 SEMAINE DES
PROPRIÉTAIRES
ÉTÉ 2024
- P14/16 NOUVEAUTÉS
HIVER 2025
- P17/19 INFOS PRATIQUES
- P20 ACTIVITÉS SPORTIVES
ET DE LOISIR
- P21 LES TEMPS FORTS
DE L'HIVER

POUR RESTER INFORMÉ

- Vous trouverez toutes les informations concernant l'Alda sur le site :

alda-avoriaz.eu

Pour recevoir les flashes info Alda et/ou l'Avoriazien, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de nos services à l'adresse :

alda-avoriaz@orange.fr
(votre adresse restera confidentielle).

- Newsletter de l'Office de Tourisme :
inscrivez-vous sur la liste de diffusion de l'Office de Tourisme sur :

www.avoriaz.com



**STATION OUVERTE
TOURISTIQUEMENT
À PARTIR DU
13 DÉCEMBRE 2024**

**Horaires secrétariat ALDA
Saison hiver 2024/2025 :**
du lundi au vendredi de
9h à 12h et 13h30 à 16h30.
De 9h à 13h le mercredi.



ÉDITO DU PRÉSIDENT

Chers Membres,

La neige est enfin au rendez-vous et deux ouvertures partielles anticipées du domaine skiable ont été réalisées début décembre avant l'ouverture commerciale définitive de cette nouvelle saison hivernale. Les impatients ont ainsi été en mesure de dévaler quelques pistes grâce au travail de préparation remarquable qui a été accompli par la SERMA.

Expérimentée l'année dernière, la gestion des flux de circulation journaliers opérée par l'ALDA couplée à une interdiction totale de stationnement nocturne ont été reconduites cette année. Il a été démontré que cette initiative améliore considérablement les conditions de préparation pour tous les professionnels locaux puisqu'elle permet de maîtriser l'effervescence des flux logistiques propre à ces ultimes journées de mise en place. Cela s'est à nouveau confirmé cette année.

La parution de notre bulletin semestriel est l'occasion de partager des informations d'intérêt aux Avoriaziens non membres de l'assemblée générale de l'ALDA. Les points suivants revêtent une certaine importance pour notre communauté :

I. Urbanisme

Ce point urbanisme ne pourrait être entamé autrement que par l'expression d'un hommage solennel à Jacques LABRO, architecte et urbaniste, qui nous a quittés début novembre 2024. Comme vous le savez, Jacques avait une inspiration visionnaire et avant-gardiste et fait partie des personnalités considérées comme père fondateur d'Avoriaz.

Reconnaissance suprême, notre station est certainement l'un des seuls sites au monde à avoir conservé son modèle de charte architecturale fondé sur un concept mimétique depuis maintenant presque soixante ans. Cette préservation a été assurée par l'association constante du génie de ses concepteurs et la conservation de la charte originelle qui est désormais inscrite dans le plan d'urbanisme local.

Je ne peux que vous recommander de vous documenter sur les

diverses réalisations de Jacques afin d'apprécier l'exceptionnelle qualité de son œuvre et ses aptitudes remarquables en tant que dessinateur-concepteur.

De par la responsabilité qui lui est confiée règlementairement, à savoir d'examiner tout projet architectural ou d'aménagement à Avoriaz, l'ALDA continuera à assurer la sauvegarde du joyau qui nous a été légué par ce véritable artiste. Si la plupart d'entre nous sont propriétaires à Avoriaz, c'est en raison du caractère visionnaire de l'urbanisme de l'équipe fondatrice.

Nous avons souhaité nous en remettre à Jean-François LYON-CAEN, fondateur du master recherche architecture-paysage-montagne à l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble, et qui dispose d'une connaissance intarissable de l'œuvre de Jacques afin de procéder à la rédaction d'un article dédié. Je le remercie sincèrement d'avoir répondu favorablement à notre sollicitation.

Trente et un dossiers ont été soumis à l'examen de notre commission urbanisme au cours de cette année 2024. La nature des requêtes s'avère très diverse : rénovations d'huisseries, aménagements paysagers, extension de l'existant sur de l'habitation individuelle ou encore modification de façade pour ne citer que les demandes les plus fréquentes.

Cette multitude de demandes ne fait que conforter le rôle de l'ALDA en tant que garante de nos fondamentaux, les requérants ne disposant parfois que d'une modeste connaissance des préceptes architecturaux inscrits dans le règlement d'urbanisme local.

Nous constatons à nouveau cette année que des sujets tels que les enseignes des commerces et l'éclairage du bâti ne sont pas encore parfaitement maîtrisés et que leur traitement mérite de relever d'un cadre réglementaire normé plus précisément afin d'améliorer l'esthétique générale de la station.

Concernant les conséquences de la réglementation sur les Immeubles de Moyenne hauteur (IMH), régulièrement évoquée dans ces pages, nous avons le plaisir de vous annoncer que la réunion que l'ALDA appelait de ses vœux initialement





ÉDITO DU PRÉSIDENT (SUITE)

programmée en mars 2024, a finalement eu lieu le 27 septembre 2024 à Avoriaz sous l'égide de la CCHC et associant les multiples parties prenantes de ce dossier.

Les représentants de la CCHC, mairie, SDIS, syndicats de copropriété, ingénieurs spécialisés, bureaux d'étude bois et propagation du feu ont été en mesure de parler des solutions envisageables afin de pérenniser le bois en tant que revêtement de façade.

Yannick TRABICHET, Présidente de la CCHC, et Jean-François BERGER, maire de Morzine-Avoriaz, présents à cette réunion, se sont engagés à étudier les options permettant à la collectivité publique de contribuer au financement de l'étude nécessaire à la mise en œuvre de modes constructifs alternatifs permettant l'utilisation du bois tout en répondant aux impératifs de la réglementation IMH. À notre grande satisfaction, les démarches juridiques entreprises depuis par la CCHC ont confirmé la possibilité de créer un groupement de commande entre une personne morale de droit public et une de droit privé. Ainsi, une résolution portée à l'ordre du jour d'un conseil communautaire à venir devrait acter cette participation financière pour un immeuble de la station. Des recherches de financement ont parallèlement été initiées par la CCHC auprès de la DRAC et du Département.

Espérons que les résultats de ces démarches nous permettront enfin d'envisager sereinement l'avenir de l'esthétique et du concept de notre station. L'ALDA continuera à tout mettre en œuvre pour assurer la préservation de notre capital architectural comme cela a été le cas depuis la publication du décret relatif à la réglementation des Immeubles de Moyenne Hauteur.

II. Réseau Internet

Comme je vous l'annonçais déjà dans notre dernier bulletin estival, l'assemblée générale de l'ALDA, réunie le 6 juin 2024, a permis aux représentants de notre lotissement, chalets ou copropriétés, de voter en faveur de la publication d'une offre d'accès aux opérateurs extérieurs. Cette décision répond à la demande du Conseil d'État et de l'ARCEP afin d'assurer jusqu'à nouvel ordre la pérennité de notre service internet fibre optique.

En parallèle, nous vous informons que le réseau fibre optique d'initiative publique mis en œuvre par le SYANE (Syndicat des énergies et du numérique en Haute-Savoie), destiné notamment aux opérateurs commerciaux nationaux, poursuit son déploiement.

Il semble qu'un certain nombre d'immeubles sont d'ores et déjà éligibles à Avoriaz et les propriétaires le souhaitant peuvent désormais souscrire des abonnements fibre auprès d'opérateurs commerciaux.

Dans l'hypothèse où vous souhaiteriez souscrire un abonnement fibre optique spécifique auprès d'un opérateur commercial de votre choix, il convient de prendre contact avec l'un d'entre eux afin de vous faire confirmer le statut d'éligibilité de votre immeuble et connaître l'état d'avancement de cet équipement au sein de votre copropriété.

III. Accueil du public :

La cellule d'accueil station dont l'ALDA est gestionnaire poursuit ses initiatives afin d'améliorer constamment l'accueil des propriétaires et vacanciers.

Le parc de luges à bagages est ainsi conforté avec la mise en service de 300 nouvelles unités, du même type que celles testées l'hiver dernier et reprenant le gabarit des fameuses « luges vertes » que beaucoup d'entre vous ont connu il y a une dizaine d'années. Ce nouveau format plus économique et infiniment plus pratique que le modèle bois/aluminium a fait l'objet de nombreux avis positifs de la part des utilisateurs.

Également nouveau cette année, l'installation de deux écrans d'affichage dynamique sur les quais de déchargement permettant d'améliorer notablement l'information des vacanciers avec la diffusion d'une multitude de messages propres à la logistique de ce centre d'accueil permettant aux arrivants de mieux comprendre les procédures. En complément, ces écrans seront utilisés ponctuellement pour vous informer des conditions de circulation, du remplissage en temps réel des parkings d'Avoriaz et serviront de supports promotionnels pour Avoriaz dans les moments creux.

Autre axe d'amélioration cette année, intra-muros cette fois-ci, la rénovation générale déjà effective de la signalétique piétonne qui a été entreprise par la municipalité en partenariat avec l'Office de Tourisme et l'ALDA.

Je vous informe enfin que l'ALDA organisera le 26 décembre 2024 la traditionnelle réunion d'information publique animée par les représentants de la SERMA, de l'Office de Tourisme, de la commune et de la CCHC. Ce rendez-vous sera l'occasion de vous tenir informés de l'actualité de notre station.

J'en profite pour adresser tous mes remerciements à Sébastien Mérignargues, qui nous a quittés pour l'Alpes d'Huez après avoir dirigé l'Office du Tourisme d'Avoriaz pendant 4 années au cours desquelles il a œuvré avec succès pour augmenter continuellement la fréquentation de notre station. La réunion publique sera l'occasion de faire connaissance avec son successeur Camille Torte avec lequel nous nous réjouissons de travailler.

Je vous souhaite pour terminer, chers membres, d'excellentes fêtes de fin d'année à Avoriaz.

ERIC DUSSART
PRÉSIDENT DE L'ALDA

C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons que notre ami Marcel Saron, Avoriazien passionné, nous a quittés le 17 novembre 2024 dans la 81^e année de sa vie bien remplie et riche de ses activités dans diverses associations.

M. Saron a été le Président de l'Alda pendant 17 ans, de 1995 à 2012.

Nous garderons de lui le souvenir inoubliable de son séjour parmi nous.



LE MOT DE LA MAIRIE



Avec l'automne désormais bien installé, nos regards se tournent vers la saison hivernale qui approche à grands pas. Cette transition nous donne l'occasion de revenir sur un été exceptionnel à Avoriaz, marqué par un record de fréquentation. Ce succès illustre l'attrait unique de notre station mais également son engagement pour un tourisme plus durable et diversifié sans recourir à de nouvelles constructions.

Avoriaz incarne un atout majeur pour la commune, et avec l'équipe municipale, nous avons à cœur de contribuer à son rayonnement. Grâce à une collaboration étroite avec les acteurs majeurs de la station, nous avons renouvelé la signalétique piétonne avec un projet qui se veut à la fois pratique, esthétique et innovant, soulignant l'identité unique d'Avoriaz.

Nous avons également avancé dans l'amélioration de nos infrastructures, pour répondre aux besoins de tous,

particulièrement en saison hivernale. Le pont de l'Amara a été élargi, avec un nouveau trottoir plus spacieux et sécurisé, désormais accessible pour le déneigement mécanique. Enfin, le tunnel du Datcha s'est métamorphosé grâce aux deux superbes fresques réalisées par l'artiste grenoblois "Nesta".

Alors que nous approchons de l'hiver, la saison débutera le 13 décembre 2024 avec l'événement festif du Rock on Snow, suivi des célébrations de Noël et du Nouvel an. La programmation promet d'être riche en concerts et événements sportifs, avec des moments magiques qui viendront rythmer la saison.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement les équipes de l'Alda, de la SERMA, de l'Office de Tourisme, du centre technique municipal ainsi que l'ensemble de nos partenaires pour leur engagement constant, qui permet à notre station de rester un lieu unique, préservé, et résolument tourné vers l'avenir.

Je vous souhaite à tous une magnifique saison d'hiver.

JEAN-FRANÇOIS BERGER
MAIRE DE MORZINE-AVORIAZ

MOT DE LA SERMA

Retour aux sources

Après 4 ans de travail la reconstruction du bâtiment administratif en remplacement de l'ancien téléphérique est achevée. Ce nouveau bâtiment remplit plusieurs fonctions :

- Avant tout un lieu d'accueil pour la clientèle agrémenté d'un point de restauration le SPOT CAFÉ avec une ambiance gare des voyageurs.
- Le siège de la SERMA, environ une trentaine de personnes travailleront dans ce bâtiment pendant l'hiver, ce sont principalement les fonctions support mais aussi les services opérationnels en contact direct avec la clientèle.
- Enfin des salles de réunion et de formation au dernier étage qui pourront accueillir du co-working par la suite.

D'un point de vue architectural, le bâtiment a été reconstruit intégralement dans sa forme d'origine conformément aux exigences du Plan Local d'Urbanisme. Nous avons ambitionné de conserver la structure existante, mais cela s'est avéré trop contraignant avec beaucoup de place perdue et un manque de fonctionnalité du bâtiment. Le chantier a été compliqué il a fallu repartir sur des bases saines en retrouvant les soubassements de l'ancien téléphérique. De plus des locaux de type transformateurs et moteurs de secours du 3S ont dû être conservés dans les sous-sols. Le bâtiment, sur les deux niveaux supérieurs, est en ossature bois pratiquement passif, il est parfaitement isolé et chauffé aux pellets bois. Des panneaux solaires seront mis en place ainsi qu'un système de récupération d'eau. Après environ 60 ans d'existence de l'ancien téléphérique et 40 ans pour la partie administrative, souhaitons que ce bâtiment assure les 50 prochaines années...

Au final nous tournons donc la page de l'ancien téléphérique, au moins sur la gare supérieure, restera à s'occuper de la gare inférieure aux Prodains.

Comme vous avez pu le constater, les travaux de la retenue collinaire du Proclou ont été lancés en commençant par le défrichage. Ces travaux reprendront au printemps en espérant mettre en service cette retenue pour l'hiver prochain, ce qui est un challenge important. Cet aménagement poursuit différents objectifs :

- Garantir l'enneigement du secteur débutant d'Avoriaz.
- Assurer une liaison vers Morzine.
- Fiabiliser la ressource en eau.
- Développer un lac d'agrément et un espace de loisirs à vocation plutôt estivale.
- Faire un réservoir d'abreuvement par les animaux pâturant à proximité.

Vous retrouverez toutes les informations sur ce projet à l'adresse suivante : <https://proclou.skipass-avoriaz.com/>

Enfin au hasard de votre circulation sur les pistes, vous découvrirez des nouveautés plus particulièrement dans nos espaces ludiques avec des plateformes de stationnement et de contemplation, mais aussi une nouvelle identité sur le Snowpark d'Arare avec le premier Wave Park Européen!

Je vous souhaite une excellente saison de glisse à Avoriaz et dans l'ensemble des Portes du Soleil qui fêtent d'ailleurs leurs 60 ans cette année.

THOMAS FAUCHEUR
DIRECTEUR SERMA



LES INFOS DE L'OFFICE DU TOURISME

En 2024, pour le quatrième été consécutif, Avoriaz a amélioré son record de fréquentation.

La progression par rapport à 2023 est modeste, mais dans une tendance à la baisse de la montagne, elle est notable.

Avec 308 000 nuitées enregistrées, Avoriaz n'a jamais accueilli autant de vacanciers en été. Malgré un contexte économique et politique « compliqué » en termes d'activité économique, les acteurs d'Avoriaz ont aussi été assez satisfaits de cet été.

Ces bons résultats estivaux sont le fruit de la stratégie définie pour la station il y a 3 ans dans le cadre du Plan à Moyen Terme, où l'été a été érigé comme l'une des 3 priorités, au même titre que la glisse et le développement durable.

Les multiples activités proposées, dont l'accès est facilité avec le Multipass, associées au succès confirmé du bike park et à une promotion estivale intensifiée, expliquent ces bons résultats et une satisfaction des vacanciers accueillis : clients aussi bien que propriétaires.

Le potentiel de croissance estival se réduit, mais existe encore. Il est conditionné à la qualité d'accueil sur la station et à l'accessibilité de nos activités et services.

Avec une croissance de + 60 % de clients en quelques années, il est nécessaire de compléter notre offre, d'entretenir et rénover nos équipements, pour éviter des phénomènes de saturation qui commencent à apparaître et continuer ainsi à satisfaire les vacanciers et résidents secondaires.

L'amélioration constante du produit doit être au cœur des préoccupations.

Après la fréquentation également record de l'hiver dernier, 2024 devient donc l'année où Avoriaz a accueilli le plus de vacanciers de son histoire avec 1 456 000 nuitées.

Avec le même volume de lits depuis 2014, Avoriaz vient donc d'enchaîner 7 saisons consécutives où elle a amélioré son record de fréquentation : 3 hivers de 2022 à 2024, et 4 étés de 2021 à 2024.

Pour autant, ces records passés ne sont pas garants du succès des saisons futures.

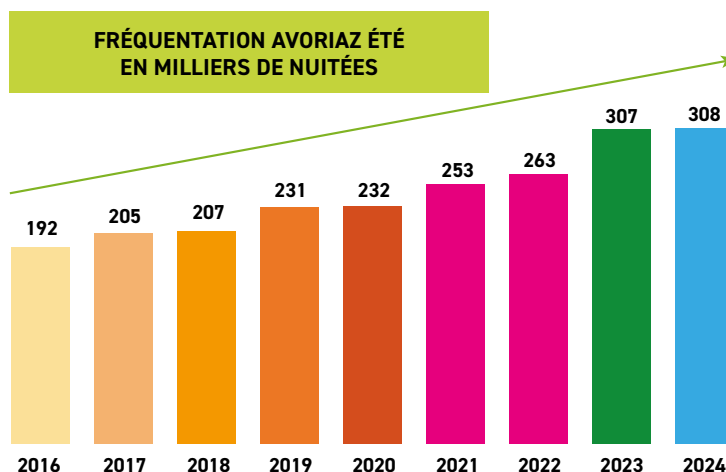
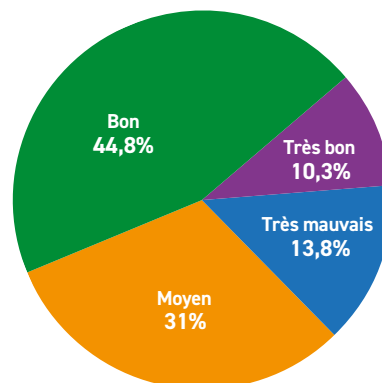
Pour les hivers à venir, à commencer par 2025, maintenir un taux d'occupation à plus de 80 % est déjà un objectif élevé.

Pour mémoire, l'hiver dernier, du 15 décembre, jour d'ouverture de la station, au 5 avril, ce sont 16 semaines où le taux d'occupation moyen a atteint les 82 %.

Les tendances de la montagne pour la saison prochaine montrent une stabilité globale sur les réservations, avec une forte disparité entre les stations d'altitude en positif et les stations village en négatif.

Les retours des vacanciers et des professionnels sont unanimes, les vacanciers sont très attentifs au prix et arbitrent leurs choix financiers autant que possible.

Bien entendu, comme chaque hiver, vous retrouverez toutes les activités et un programme d'animations complet sur les différents supports



Sans entrer dans le détail de tous les événements, Avoriaz ouvrira avec le Rock On Snow du 13 au 15 décembre 2024, vraie fête de la glisse avec plus de 80 marques présentes pour faire tester leurs produits à des milliers de personnes en attente des premières glisses.

À titre personnel, je vous annonce mon départ. Après 4 années et demie, j'ai fait le choix de quitter Avoriaz.

J'y ai noué de belles relations avec de nombreux acteurs, dont certains membres de l'Alda. Au premier rang desquels le président M. Eric Dussart, et Damien Tréthau le directeur.

Je garderai le souvenir d'une superbe expérience dans une station unique.

Je vous souhaite un bel hiver à tous.

SÉBASTIEN MÉRIGNARGUES
EX-DIRECTEUR OFFICE TOURISME

HOMMAGE À JACQUES LABRO

Décédé le 11 novembre dernier dans sa quatre-vingt-dixième année, Jacques Labro, architecte urbaniste, avait été le concepteur d'Avoriaz dès son origine et actif jusqu'à ces toutes dernières années.

Jean-François Lyon-Caen, architecte, fondateur du master recherche architecture-paysage-montagne à l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble et auteur d'un ouvrage consacré à son œuvre, lui rend hommage.



Au nom de Jacques Labro, architecte et urbaniste, est attachée la station de sports d'hiver d'Avoriaz (Haute-Savoie) conçue au milieu des années soixante, avec début des projets en 1964, démarrage des premiers chantiers au cours de la saison d'été 1965 et ouverture de la station à Noël 1966.

C'est la première commande qu'il obtient, alors âgé de 29 ans, après ses études d'architecture à l'atelier Lemaresquier de l'école des Beaux-Arts à Paris, au cours desquelles le Prix de Rome lui est décerné en 1961.

Dans cette période de forte expansion économique, urbanistes, architectes et ingénieurs sont sollicités pour répondre à des programmes d'aménagement de grande importance qui leur permettront de se projeter sur des territoires réputés, selon le discours de l'époque, « vierges » de toute installation permanente, mais en réalité, à Avoriaz, des terres d'alpage.

C'est le temps de la *page blanche* sur laquelle les concepteurs déclinent à la fois l'échelle de l'urbanisme et celle de l'architecture pour répondre à de grands programmes qualifiés d'intérêt public : nouvelles cités résidentielles, nouveaux quartiers d'habitat collectif, villes nouvelles, création de stations touristiques sur le littoral et en montagne.

Avoriaz fut ainsi l'une des stations de sports d'hiver inscrite dans la politique d'équipement de la montagne et dont le développement des sports d'hiver était l'un des volets. Édifiée à 1 850 m d'altitude sur un alpage de la commune de Morzine (Haute-Savoie), au pied des pentes des Hauts Forts, là où Jean Vuarnet cherchait, depuis 1960, à aménager un domaine skiable et à créer une station de ski.

Aidé par plusieurs camarades étudiants en architecture (Pierre Lombard, Jean-Jacques Orzoni ou Jean-Marc Roques), Labro conçoit le plan d'Avoriaz pour le

groupe de promotion Brémond-Laffont, selon le principe de la station sans voiture.

Pendant soixante ans, Labro façonnera la réalisation d'Avoriaz et maintiendra sa cohérence architecturale et urbanistique. Et cela en collaboration étroite avec Gérard Brémond, son promoteur. Avoriaz accompagne toute la vie professionnelle de Jacques Labro. Situation très particulière, voire unique au monde, d'une station construite de toute pièce

grâce à la confiance nouée entre les deux protagonistes, le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre.

Convaincu que la stricte démarche fonctionnaliste ne peut s'appliquer seule, il rêve pour Avoriaz d'une station d'altitude composée d'une interpénétration des espaces intérieurs et extérieurs : « ... la nature est une source d'inspiration, des lignes qui se brisent, la matière de la roche, des silhouettes





HOMMAGE À JACQUES LABRO (SUITE)

AVORIAZ 1800 LES DROMONTS SILHOUETTE VUE DU SUD 1:1000



découpées dans le ciel, tout me conforte à oublier le parallélepède rectangle et les axes de symétrie, pour trouver une écriture architecturale plus libre... ».

Il adopte les plans en éventail qui apportent des vues multiples. Les appartements sont assemblés comme des chalets, disposés sous une toiture, quel que soit l'étage. Les couvertures en bois recouvertes de neige enveloppent les édifices jusqu'au sol d'où elles émergent comme des épicéas. Les cheminées sont modelées comme des sculptures et les voiles de béton sont percés et allégés de toute matière inutile. Les implantations des édifices sont déterminées par un lien visuel, un signe repéré dans les alentours du projet. L'architecture est fragmentée et évite ainsi les répétitions : « *Tout est pareil, mais rien ne se ressemble* », disait Jacques Labro.

Il développe une démarche personnelle nourrie par l'analyse des modes de constructions accordés avec le paysage, comme les grands volumes de grange. Cela le conforte dans ses convictions, que des transpositions sans imitation sont possibles, et lui permettent d'inventer d'autres espaces de vie pour d'autres besoins.

Elle conforte son inspiration puisée très tôt au cours de ses études d'architecture, en découvrant les réalisations des architectes expressionnistes Hans Scharoun, Hugo Häring, Bruno Taut, Alvar Aalto, Frank Lloyd Wright, Bruce Goff, Charles Moore, Ralph Erskine... et bien d'autres, si éloignées de l'école du Bauhaus qui dominait alors et domine encore l'enseignement et la production de l'architecture en France.

Dès son ouverture, Avoriaz est immédiatement reconnue comme un encouragement à approfondir des

réponses alternatives dans le domaine de l'urbanisme et de l'architecture. Les premières constructions, dont l'hôtel des Dromonts, les résidences les Mélèzes et Séquoia, obtiennent le prix de l'Équerre d'Argent en 1968.

Jacques Labro accède alors à la commande pour d'importants projets touristiques et de loisirs en France et à l'étranger, ainsi que des projets de maisons, de logements, d'équipements et d'espaces publics en milieu urbain.

Toutes ses réalisations présentent et provoquent curiosité et admiration. Lesquelles citer ?

- Le domaine de Ciappili à Spérone en Corse, avec des maisons en bois (1968) ?
- L'îlot Nicolo à Paris, composé d'un ensemble de petites maisons élevées en hauteur (1985) ?
- La villa de Jouy-en-Josas, en ossature mixte bois et béton, édifiée en limite des forêts et des cultures (1989) ?
- Les « chalets champignon » égrenés le long de la promenade des Ardoisières ou de la route des Rennes à Avoriaz (de 1967 à 1995), dont le chalet Arketa (1979) ?
- Le palais du Festival à Avoriaz (1982) ou le centre international de rencontre

à Courchevel 1850 (1973), où les spectateurs prennent place dans des salles aux volumes fascinants ?

- À Paris, autour de la place du Colonel Fabien, ces deux opérations situées à proximité l'une de l'autre, qui ne peut laisser personne indifférente ? D'un côté la ZAC Jemmapes Grange-aux-Belles, réalisée en 1978, comprenant 1 350 logements sur cinq hectares avec des équipements et des espaces publics implantés autour d'un cœur d'îlot ouvert sur le quartier, préfiguration de l'« îlot ouvert » ? De l'autre, l'îlot Meaux-La Villette, avec seulement 30 logements sociaux construits 20 ans plus tard en 1998, pour lesquels Labro propose un métissage de matériaux, comme il avait su en proposer précédemment en Provence ou dans les Alpes, éloigné de la mode high-tech alors en vogue ? Autour de cette place, une belle leçon sur l'interpénétration des espaces intérieurs et extérieurs, au cœur même du tissu urbain parisien.

- La place de l'Europe (Saint-Nom-la-Bretèche), galerie marchande formant une place dans un quartier pavillonnaire de la région parisienne (1985) ?



Jacques Labro en compagnie de Jean Vuarnet et Gérard Brémont



HOMMAGE À JACQUES LABRO (SUITE)

- La recomposition de centres historiques comme le quartier Sainte-Anne comprenant 200 logements sociaux à Nogent-sur-Marne (1987) ?

- La station de la Tania en Savoie (1989);
Et bien d'autres réalisations... et de nombreux projets à l'étranger, en Algérie, au Brésil, en Corée du Sud, en Grèce.

À l'étonnement suscité par la découverte de ses réalisations, répondait la discrétion de Jacques Labro, tourné continuellement vers sa passion créative qu'il entretenait aussi par le dessin, qu'il a pratiqué de tout temps à l'atelier de la Grande Chaumière à Paris. Ou bien en dessinant les portraits de ses amis réunis chaque semaine, ou encore les figures de l'actualité croquées devant son poste de télévision. La main trace librement les traits : « *Pas de construction préalable, tout se fait naturellement...* » disait-il. Comme des « exercices » à la manière d'un musicien s'exerçant à jouer ses gammes ?

Démarche qui évoque également les rythmes du jazz auquel Jacques Labro s'était attaché très tôt; d'ailleurs, ses créations, comme le jazz, reposent sur l'évolution, les variations, sans bouleverser le fondement de la mélodie de son projet.

Rythmes observés aussi dans la nature environnante, dans laquelle Labro a puisé ses imaginaires. La neige en particulier, dont « *le sol et les constructions se couvrent et se découvrent chaque hiver, et seront une de mes révélations de la montagne* », est adoptée comme « *matériau capable de transformer l'espace* ». Ce qui le conduisait à

« *retrouver dans ses réalisations, cette magie du paysage transformé* ».

Donnant ainsi réalité à un univers de rêves, ancré dès l'enfance et présent continuellement dans toutes ses créations. Comme l'a exprimé Aymeric Zubléna, président de l'Académie d'Architecture lors de sa réception en 2002 : « *On n'aurait jamais cru que tu puisses construire ce que tu imaginais aux Beaux-Arts!* ».

Rythme de composition développée dès ses premières réalisations, avant même Avoriaz, dont celle de Chatenay-Malabry (Hauts-de-Seine) composée de trois immeubles de dix logements chacun, réalisée en 1966.

Ensemble remarqué par Ionel Schein, architecte et grand critique d'architecture : « *Au néophyte, cette architecture paraît curieuse, inhabituelle, surprenante, car sans « référence », elle engendre un espace animé, dynamique, où l'ennui n'existe pas; preuve que l'« étude » est payante, ainsi que l'invention et l'imagination* ».

Paroles prémonitoires.

L'œuvre très importante de Jacques Labro a sans doute été laissée injustement dans l'ombre. Cependant à Avoriaz, ses qualités sont reconnues et appréciées des habitants comme des visiteurs.

D'ailleurs le label « Architecture Contemporaine Remarquable » a été attribué à la station par l'État, en 2003. Et le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi-H), adopté en 2022, comprend un règlement particulier pour le territoire de la station, adapté aux caractéristiques

de l'urbanisme et l'architecture d'Avoriaz. Enfin, aujourd'hui, la protection au titre des Monuments historiques d'une des premières réalisations de la station fait l'objet d'un examen attentif par le ministère de la Culture.

12 décembre 2024
JEAN-FRANÇOIS LYON-CAEN,
ARCHITECTE DPLG
FONDATEUR DU MASTER RECHERCHE
ARCHITECTURE-PAYSAGE-MONTAGNE
À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE DE GRENOBLE

DATES

7 mai 1935 - Naissance à Paris

1961 - Prix de Rome

1963 - Architecte DPLG

1964-2020 - Architecte urbaniste de la station d'Avoriaz

1968 - Prix Équerre d'Argent pour les trois premiers édifices d'Avoriaz

1983-2002 - Professeur à l'école d'architecture Paris-Val-de-Seine

1985 - Médaille d'argent de l'Académie d'Architecture

2002 - Membre de l'Académie d'Architecture

2003 - Label Architecture Contemporaine Remarquable attribué à l'urbanisme et l'architecture d'Avoriaz

2008 - Fonds Jacques Labro, archives départementales de Haute-Savoie

2024 - Inscription Monument historique d'un des premiers immeubles à Avoriaz

11 novembre 2024 - Décès à Paris





BUDGET 2024-2025

Les options retenues pour la construction du projet de budget 2024-2025 sont les suivantes :

- Comme chaque année, prendre en compte l'augmentation générale des coûts et de réévaluer plusieurs lignes de dépenses (dont les frais de personnel) sur le budget de fonctionnement.
- Permettre la réalisation d'investissements indispensables à l'accomplissement des diverses missions endossées par l'association.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

1. ÉLECTRICITÉ : 24 000 €

Réajustement nécessaire pour coller à la réalité de la consommation électrique.

2. LOGEMENT PERSONNEL : 127 000 €

Comme chaque année, la réévaluation de cette ligne doit être anticipée pour prendre en compte la difficulté croissante de loger le personnel et des loyers en progression constante.

3. MAINTENANCE ET SUPERVISION DU RÉSEAU (INTERNET ET TV) : 160 000 €

L'organisation qui est en place depuis janvier 2020 est reconduite et conserve pour finalité :

- De proposer des délais de rétablissement réduits aux utilisateurs en cas d'incident.
- De pouvoir déclarer tout incident auprès d'un support téléphonique (Du lundi au vendredi en saison de 9h00 à 20h00 + astreinte répondeur le week-end et de 9h00 à 18h00 en intersaison) et de pouvoir bénéficier le cas échéant de l'intervention d'un technicien sur site pouvant répondre aux problématiques privées :
 - Permanence sur site en saison estivale (lundi au mercredi) et accrue en période hivernale (lundi au vendredi).
 - Présence hors saison 1 jour/semaine pour répondre aux problématiques privées.

Le périmètre de ce contrat a été modifié, à coût constant, afin



d'y intégrer les obligations techniques de l'offre d'accès aux opérateurs qui a été publiée par l'ALDA, conformément à la décision de l'AG ALDA du 6 juin 2024.

4. ASSURANCES : 25 000 €

Une hausse générale des contrats d'assurance aura lieu le 1er janvier 2025, il est donc nécessaire de réévaluer cette ligne.

5. HONORAIRES JURIDIQUES : 75 000 €

La somme de 75 000 € portée au budget 2023-2024 est reconduite afin de couvrir les frais de conseils induits par la poursuite des procédures diverses.

6. CHARGES DE PERSONNEL

Prise en compte de l'ancienneté de certains personnels et indexation des salaires (5 %) pour faire face aux augmentations récurrentes du SMIC.

Un poste supplémentaire d'adjoint a été budgétisé dans la ligne Direction afin de compléter et renforcer le service administratif de l'association.

Le poste salaires et charges sociales est ainsi fixé à 763 700 € (versus 681 843 € pour l'exercice 2023/2024).

PERFORMANCES RÉSEAU INTERNET

| | Volume global bande passante | Débit alloué aux utilisateurs | |
|-----------|------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| | | Fibre optique | Câble coaxial |
| 2024-2025 | 6 gigas | 100 mégas symétriques | Suspension de service |
| 2023-2024 | 4 gigas | | |
| 2022-2023 | 3,2 gigas | | |
| 2021-2022 | 3,2 gigas | | |
| 2020-2021 | 1,6 giga | | 8 Mbps download 0,75 Mbps upload |
| 2019-2020 | 1,6 giga | | |
| 2018-2019 | 1,6 giga | | |
| 2017-2018 | 1,3 giga | 6 Mbps download 0,512 Mbps upload | |
| 2016-2017 | 1 giga | 40 mégas symétriques | 4 Mbps download 0,256 Mbps upload |

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2024-2024

I. ACCUEIL

1. RENOUELEMENT MOTONEIGE : 26 000 €

Remplacement de la seconde motoneige de l'ALDA acquise en 2017.

2. RENOUELEMENT DE 5 POSTES RADIO ET REMPLACEMENT D'UNE BASE DÉFECTUEUSE : 5 000 €

L'ALDA utilise au quotidien ce moyen de communication dans





BUDGET 2024-2025 (SUITE)

la conduite de ses diverses missions attachées à la gestion de l'accueil station :

- Coordination des transports (liaison avec les cochers et chenillettes).
- Gestion de la route et stationnement des visiteurs en période saturation des parkings.
- Gestion des départs le samedi matin au pied des résidences...

Le renouvellement de 5 postes est nécessaire et l'une des bases est défectueuse.

Rappel / Renouvellement du parc (une trentaine de radios) :

Décembre 2019 : remplacement de 15 appareils

Décembre 2023 : remplacement de 8 appareils

3. LUGES À BAGAGES : ACQUISITION DE 300 UNITÉS : 35 000 €

Le test opéré l'hiver dernier avec la mise en service de 140 nouvelles luges à bagages s'est avéré concluant.

Il est maintenant nécessaire de compléter ce nouveau parc avec 300 luges supplémentaires et de mettre un terme à l'utilisation des luges bois/aluminium acquises en 2011 en hiver.

4. SIGNALÉTIQUE ACCUEIL : 1 000 €

Un panneau directionnel est nécessaire sur le centre de la place de l'accueil pour améliorer l'orientation des véhicules.

5. POSTES INFORMATIQUES : 1 500 €

Acquisition de deux postes de type PC dans le cadre du réaménagement de l'espace de travail dédié à la coordination des transports.

6. MOBILIER ET ÉLECTROMÉNAGER : 2 300 €

Le réaménagement expliqué ci-dessus induit l'aménagement d'un coin cuisine dans le réfectoire du personnel.

RECETTES 2024-2025

Les ajustements des postes de dépenses de fonctionnement et les divers investissements envisagés déclinés ci-dessus conduisent à réajuster la cotisation de 7,27 % afin de conduire ce budget 2024-2025 tout en maintenant une gestion rigoureuse.

La cotisation passe ainsi fixée à de 5,50 €/m² à 5,90 €/m²

I. ASSIETTE DES COTISATIONS RÉAJUSTÉE A 267 229,19 M².

Phénomène récurrent, l'assiette des cotisations de fonctionnement de l'association doit être ajustée pour ce nouvel exercice comptable. La mise en œuvre de certains projets d'extension/modification de l'existant ou de nouvelles constructions expliquent cet ajustement.

Les éléments recensés par nos services induisent un réajustement à 267 229,19 m².

L'application d'une cotisation de 5,90 €/m² va générer une recette de 1 576 652 €

II. RECETTES COMPLÉMENTAIRES :

1. PRODUITS DIVERS : 10 000 €

Un produit estimatif de 10 000 € est conservé pour le budget 2024/2025 (essentiellement généré par l'exploitation de la bagagerie de l'accueil station et la distribution automatique de boissons chaudes).

2. LOCATION DE FIBRE NOIRE : 3 600 €

Cette facturation correspond à la location de liens de fibre optique noire à un opérateur extérieur utilisant l'infrastructure fibre optique horizontale de l'ALDA pour desservir 3 de ses clients à Avoriaz.

Le loyer de chaque desserte est de 1 200 € par an. Recette prévue : 3 600 €

3. COMMUNE (REFACTURATION ESPACES VERTS) : 31 000 €

Le devis proposé par l'ALDA à la municipalité a été accepté, ce qui amène l'association à poursuivre l'entretien des espaces verts communaux pour l'été 2024. Ce devis est chiffré à 35 000 € et il ne s'agit pas d'un forfait : L'ALDA facture sa prestation en fonction des interventions réalisées et nous savons que les factures de ces dernières années ont systématiquement été inférieures au montant budgétisé (en général pour raisons climatiques qui génèrent moins de tontes que programmées).

Ce chiffrage vient compenser à coût réel la prestation confiée par la municipalité à l'ALDA.

4. CCHC / REFACTURATION ÉLECTRICITÉ PASSAGE PUBLIC SNOW + LOCAL : 1 100 €

L'ALDA refacture à la CCHC la consommation électrique de la course publique ainsi que le loyer d'un local technique.

5. PARTICIPATION ACCUEIL : 48 920 €

Comme chaque année, les hébergeurs et la SERMA contribuent au fonctionnement de la cellule d'accueil de la station :

- SERMA : 20 000 € (sachant que l'ALDA verse également 20 000 € à la SERMA au titre du fonctionnement du téléphérique de nuit).
- Hébergeurs : 12 € par unité de logement exploitée (y compris les conciergeries) soit en moyenne 24 420 €.
- Un complément de recette de 4 500 € généré par la location de desks à certaines agences dans l'enceinte du bâtiment d'accueil (3 entités connues).

SYNTHÈSE

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024-2025

| | |
|-----------------------|-------------|
| TOTAL DES RECETTES | 1 671 582 € |
| TOTAL DES DÉPENSES | 1 693 277 € |
| RÉSULTAT PRÉVISIONNEL | - 21 695 € |

L'Assemblée Générale Ordinaire ALDA du 31 juillet 2024 a validé ce projet de budget 2024-2025 déficitaire de 21 695 € basé sur une cotisation de 5,90 €/m².

DAMIEN TRETHAU
DIRECTEUR ALDA



RÉSEAU TV-INTERNET

1 / BILAN BANDE PASSANTE HIVER 2023-2024

La ressource globale en bande passante alimentant le service internet de notre réseau (fibre et coaxial) est de 4 gigas en download et upload. Cette ressource sera augmentée dès début décembre 2024 pour passer à 6 gigas.

La consommation de bande passante dans sa globalité au cours de l'hiver dernier n'a jamais atteint un seuil de saturation.

La crête d'utilisation a été atteinte dans la semaine du 10 02 2024 au 16 02 2024 avec un pic maximum d'utilisation en download de la ligne 1 à 1.6 Gbps et 2 à 1.5 Gbps soit un pic ponctuel d'utilisation cumulée à 3.1 Gbps en download.

De ce fait, 77.5 % seulement de la bande passante disponible en Download ont été utilisés cette saison, l'upload étant très peu utilisé.

Le maximum de modems connectés a été atteint sur cette même semaine avec environ 750 modems « câble » et 1816 modems Fibres soit un total de 2566 modems.

2 / BILAN BANDE PASSANTE ÉTÉ 2024

Entre le 1er juillet 2024 et le 31 août 2024, un total de 44 incidents a été traité par le support téléphonique. Sur ces 44 incidents, 14 Rendez-vous ont été planifiés par SUMNET chez les clients.

LES INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME PRIVATIF

39 incidents relèvent directement d'un problème privatif soit 88.63 % du nombre total de tickets ouverts.

Ces problèmes sont liés pour la majorité d'entre eux :

- À des problèmes de connexion au réseau WIFI : majorité des appels
- À des problèmes de prises non conformes dans l'appartement
- À des problèmes de câbles de modem ou de câble TV défectueux, bricolés ou non conformes
- À des problèmes de téléviseurs

LES INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME DE COPROPRIÉTÉ

1 incident soit 2.27 % concerne un problème d'immeuble et de copropriété. Il s'agit ici d'un problème de fibre dégradée dans la colonne d'immeuble.

LES INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME DE L'ALDA

4 incidents soit 9 % concernent des problèmes liés à la TV et à la diffusion de certaines chaînes et à l'arrêt de la maintenance du réseau coaxial (non-remplacement d'amplificateur docsys).

La bande passante globale n'a jamais été saturée pendant toute la période estivale.

Le pic d'utilisation a été atteint la semaine du 10 08 2024 au 16 08 2024 avec un pic maximum d'utilisation en download de la ligne Orange1 à 498 Mbps et Orange2 à 518 Mbps soit un pic ponctuel d'utilisation cumulée à 1016 MBPS en download.

La bande passante disponible totale et cumulée cette année en download et upload était de 4.0 Gbps.

De ce fait, 25.4 % seulement de la bande passante disponible en Download a été utilisée cet été. L'upload est donc très peu utilisé.

3 / RÉSEAU FIBRE OPTIQUE ALDA

Comme indiqué dans l'édito du Président, l'Assemblée Générale de l'ALDA du 6 juin 2024 a permis aux représentants de notre lotissement, chalets ou copropriétés, de voter en faveur de la publication d'une offre d'accès aux opérateurs extérieurs. Cette décision répond à la demande du Conseil d'État et de l'ARCEP et permet d'assurer jusqu'à nouvel ordre la pérennité de notre service internet fibre optique.

Ainsi, si le fibrage vertical de votre immeuble a déjà été réalisé et que vous souhaitez vous équiper d'un modem afin de bénéficier du service internet distribué par l'ALDA sur son réseau fibre optique, je vous invite à vous reporter aux éditions précédentes du bulletin sur notre site internet (alda-avoriaz.eu) afin de prendre connaissance du mode opératoire approprié.

La connexion dans l'appartement est assumée de manière facultative et individuelle par le propriétaire.

4 / ATTENTION - RÉSEAU INTERNET COAXIAL - SUSPENSION DU SERVICE

La diffusion du signal internet sur le réseau coaxial est désormais arrêtée. Initialement décidée pour l'automne 2022 en raison de son instabilité et de l'obsolescence de ses composants, la mise en œuvre de l'arrêt avait été suspendue par notre Syndicat pour prendre compte des incertitudes juridiques menaçant la continuation de notre service internet fibre optique.

5 / ASSISTANCE / PRÉSENCE SUR SITE SUMNET GIE

L'ALDA a mis en place depuis plusieurs années un service d'assistance qui prévoit que la résolution des incidents par ses techniciens pourra engendrer une facturation de l'intervention, soit auprès de la copropriété si l'incident provient d'une panne sur le réseau collectif de l'immeuble, soit auprès des copropriétaires s'il s'agit d'un problème privatif.

Nous rappelons ici que les dysfonctionnements qui surviennent dans les ouvrages verticaux ou privés des immeubles ne sont pas du ressort de l'ALDA et qu'ils incombent aux propriétaires ou copropriétés.

Afin d'éviter des pannes pendant la saison, nous invitons les copropriétés à effectuer une visite annuelle de maintenance préventive de leurs réseaux verticaux car les statistiques à disposition de l'ALDA indiquent clairement que la plupart des incidents déclarés émanent d'un problème privatif (copropriétés ou copropriétaires) comme indiqué dans le bilan de saison introductif.

Il a été acté par le Syndicat de l'ALDA d'août 2019 que les responsables de ces dysfonctionnements doivent en assumer la charge financière.





RÉSEAU TV-INTERNET (SUITE)

Fonctionnement :

Pour la saison hivernale, l'assistance sur site (possibilité de rendez-vous avec un technicien) sera effective du lundi au vendredi inclus sauf jours fériés.

Procédure :

1 - L'utilisateur contacte la hotline pour déclarer son incident au 09 72 39 85 29.

Ce service est joignable du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00. Pendant les week-ends : Possibilité de laisser un message sur répondeur téléphonique : un technicien vous recontactera dans les meilleurs délais le lundi matin.

2 - La hotline référence cette déclaration sous la forme d'un « ticket » et tente de résoudre le problème à distance.

3 - Si le dépannage échoue à distance, un rendez-vous sera directement organisé par le service de hotline avec l'interlocuteur. Les modalités de ce rendez-vous seront automatiquement transmises au personnel d'astreinte sur site qui se rendra à domicile pour examiner et éventuellement résoudre le problème. Comme indiqué précédemment, la réparation est imputable financièrement au responsable du dysfonctionnement (propriétaire ou copropriété).

Le but de ce support téléphonique est avant tout d'apporter la réponse la plus appropriée aux usagers. Il intervient dans le but de les aiguiller et de transmettre les problèmes rencontrés aux bons interlocuteurs et référents techniques afin que ceux-ci répondent dans les meilleures conditions aux attentes des usagers.

Le service de support téléphonique mis à disposition concerne les aspects techniques du réseau ALDA.

Nous attirons votre attention sur l'obligation de déclarer votre incident à la hotline. Il n'est d'aucune utilité de contacter les services administratifs de l'ALDA ou de l'Office du Tourisme pour signaler un dysfonctionnement.

Tout ticket ou appel reçu après 17h sera traité le lendemain.

Ce service d'assistance prévoit que la résolution des incidents par les techniciens pourra engendrer une facturation de l'intervention, soit auprès de la copropriété si l'incident provient d'une panne sur le réseau collectif de l'immeuble, soit auprès des copropriétaires s'il s'agit d'un problème privatif.

6/ SÉCURITÉ :

Concernant le sujet de la sécurité et des obligations relatives à la loi SARKOZY auxquelles l'ALDA doit se soumettre, nous vous rappelons à nouveau que notre réseau ne dispose plus de portail d'authentification.

Cette absence de portail ne remet en aucun cas en question les obligations auxquelles l'ALDA doit se soumettre à savoir la conservation des données de connexion pendant une année.

Il est ainsi du devoir de chaque propriétaire de modem d'assurer la traçabilité des utilisateurs de son réseau privatif.

En cas de réquisition de toute entité habilitée pour utilisation

frauduleuse et interdite, l'identité communiquée à l'instance requérante sera dans ces conditions celle du propriétaire du modem déclarée auprès de nos services, notre base de données associant la mac address du modem à la dernière identité déclarée.

Nous attirons par conséquent votre attention sur deux points majeurs :

- Assurez-vous que la sécurisation de votre ou vos réseaux WIFI est active et empêche la connexion de tout utilisateur inconnu et extérieur.

- Déclarez aux services de l'ALDA la cession éventuelle de votre modem (simple vente de votre modem, vente de votre appartement). En absence de déclaration, vous continuerez à être reconnu comme utilisateur puisque votre identité sera associée à la mac address du matériel concerné dans notre base de données.

7/ RÉSEAU FIBRE OPTIQUE D'INITIATIVE PUBLIQUE

Le réseau fibre optique d'initiative publique mis en œuvre par le SYANE (Syndicat des énergies et du numérique en Haute-Savoie), destiné notamment aux opérateurs commerciaux nationaux, poursuit son déploiement.

Un certain nombre d'immeubles sont à notre connaissance déjà éligibles à Avoriaz et les propriétaires le souhaitant peuvent désormais souscrire des abonnements fibre auprès d'opérateurs commerciaux.

Dans l'hypothèse où vous souhaiteriez souscrire un abonnement fibre optique spécifique auprès d'un opérateur commercial de votre choix, il convient de prendre contact avec l'un d'entre eux afin de vous faire confirmer le statut d'éligibilité de votre immeuble et connaître l'état d'avancement de cet équipement au sein de votre copropriété.

DAMIEN TRETHAU
DIRECTEUR ALDA



SEMAINE DES PROPRIÉTAIRES ÉTÉ 2024

Chers propriétaires,

Il est toujours très sympathique de pouvoir se retrouver, échanger et faire de nouvelles connaissances, chose pour laquelle, comme chaque été, une semaine au mois d'août vous est consacrée et proposée par l'ALDA !

De multiples animations vous ont été proposées et ont rencontré un vif succès !

Le concours de pétanque et le VTT, entre autres, ont connu une forte affluence. La météo capricieuse n'a malheureusement pas permis l'organisation de notre traditionnel tournoi de golf.

L'apéro et le repas des propriétaires, particulièrement réussis au « Why Not », rythmés par le groupe musical « Les Tradison's » et leur musique savoyarde, nous ont enchantés jusqu'au moment du magnifique feu d'artifice organisé par la dynamique équipe de l'Office du Tourisme.

Cet hiver, le samedi 18 janvier 2025, un repas et une soirée des propriétaires seront reconduits. N'oubliez pas de réserver à l'ALDA, les places sont limitées ! Les modalités d'inscription vous seront communiquées prochainement.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver en janvier, je vous souhaite à vous et vos familles, d'excellentes fêtes de fin d'année.

ALDA - JEAN-MARC VELLEMAN





NOUVEAUTÉS HIVER 2024/2025

DOMAINE DE MONTAGNE D'AVORIAZ

TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE GARE DU TÉLÉPHÉRIQUE EN BÂTIMENT ADMINISTRATIF : UN CHANTIER EXEMPLAIRE



Le domaine de montagne d'Avoriaz a fait reconstruire son bâtiment administratif sur le site de l'ancienne gare du téléphérique des Prodains. Un chantier débuté en 2021 et terminé à l'automne 2024 avec une préoccupation environnementale forte depuis l'origine du projet jusqu'à l'exploitation des locaux.

UNE FORTE LIMITATION DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

L'emprise du nouveau bâtiment est strictement identique à celle de l'ancienne gare du téléphérique, **sans artificialisation nette des sols**. L'impact visuel est réduit avec la suppression d'un étage sur la hauteur du bâtiment tout en respectant le patrimoine architectural d'Avoriaz avec la reprise des volumes et des formes de l'ancienne gare.

S'agissant à la fois d'un chantier de rénovation et d'un permis de construire déposé avant le 1^{er}/07/2022, la **RE2020** n'était pas applicable. Néanmoins, **les critères de cette réglementation environnementale ont été respectés** dans le cadre de ce projet.

Un recours à l'**économie circulaire** a été fait avec le concassage d'une partie du socle béton de l'ancien bâtiment qui ne pouvait être conservé et sa réutilisation dans la reconstruction du nouveau.

Avec **plus de 75 % de fournisseurs situés en Haute-Savoie**, la proximité géographique a été un critère largement pris en compte pour **réduire les émissions de CO2** liées au transport.

Enfin, le bâtiment administratif du domaine de montagne est le premier grand bâtiment d'Avoriaz construit avec une **ossature bois**, autour d'un noyau structurel en béton. Les structures en bois ont été **pré-fabriquées** pour réduire les déchets sur le chantier et revaloriser ces derniers directement en usine. L'essence de bois retenue est un Douglas d'**origine française** produit en régions Auvergne Rhône-Alpes et Nouvelle Aquitaine. Ce **matériau renouvelable** offre aussi de meilleures performances thermiques et un **coût carbone inférieur** aux constructions habituelles.

Une réduction des sources de consommation

Les partis pris techniques permettent de réduire les différentes consommations du bâtiment :

- Consommation énergétique grâce à une isolation performante et le choix d'un système de chauffage utilisant des **pellets de bois**.

- Consommation électrique grâce à l'**énergie solaire** produite par 50 m² de panneaux photovoltaïques posés en façade.
- Consommation en eau non potable avec l'installation d'une cuve de 55 000 litres alimentée par la **récupération des eaux pluviales**, mais aussi celle des eaux de purge des enneigeurs lorsque les précipitations se font sous forme de neige en hiver.

L'HUMAIN, AU CŒUR DU PROJET

Le domaine de montagne d'Avoriaz prête une attention particulière au facteur humain. Le chantier du nouveau bâtiment administratif ne fait pas exception. Dans la phase de déconstruction, il a contribué au **maintien de l'emploi des personnels saisonniers** en prolongeant la durée de leurs contrats de travail sur 2 années consécutives et en diversifiant leurs compétences.

Et pour les travaux spécifiques ne pouvant être internalisés, le **choix de fournisseurs locaux** contribue également au soutien à l'**économie de proximité**.

DE NOUVEAUX ESPACES DE VENTE ET UNE NOUVELLE VISION DE L'ACCUEIL DES CLIENTS DU DOMAINE DE MONTAGNE

La rénovation complète du bâtiment administratif du domaine de montagne permet d'offrir de beaux espaces aux visiteurs et de repenser complètement la relation avec les clients pour plus de qualité et de proximité.

Le nouvel espace de vente est aménagé **en intérieur** pour apporter plus de confort, quelles que soient les conditions météorologiques qu'offre la montagne. **L'offre de services est élargie** avec des bornes automatiques, une zone d'information et une boutique d'articles à la marque du domaine de montagne. Les hôtes de vente sont en **contact direct avec les clients**, debout dans l'espace de vente et ainsi disponibles pour les renseigner, les assister dans leurs achats en borne ou les orienter vers une vente en caisse si nécessaire. Ces caisses abolissent la notion de « comptoir » et prennent la forme d'**îlots ouverts**, indépendants les uns des autres sur lesquels l'hôte de vente vient réaliser une vente à côté de son client.

Pour gérer l'attente, un **système de tickets** permet d'attendre confortablement dans un espace pensé comme un lieu de vie avec de **larges assises** installées face au paysage, de **magnifiques balcons panoramiques** et un **snack avoisinant**.

Cette nouvelle approche de l'accueil client, plus personnalisée et plus conviviale, sera également déclinée à plus petite échelle sur l'espace de vente de l'Elinka, au cœur du quartier de la Falaise à Avoriaz.





NOUVEAUTÉS HIVER 2024/2025 (suite)

LES SNOWPARKS : MARQUEURS IDENTITAIRES DU DOMAINE DE MONTAGNE D'AVORIAZ



© Orelt.B

Les snowparks façonnent l'identité du domaine de montagne.

Avec 4 snowparks aux personnalités bien affirmées, Avoriaz s'impose comme une référence dans l'univers « freestyle », tout en séduisant un large public. Une réputation construite grâce à un travail d'amélioration permanent et à une créativité bien inspirée qui se confirment encore pour la prochaine saison d'hiver.

Avoriaz SnowZone devient Avoriaz Snowpark

Les snowparks d'Avoriaz changent de nom avec une appellation plus explicite qui se décline avec un nouveau logo.

Des gradins pour le snowpark de la Chapelle

La Chapelle est le snowpark compact et accessible à tous en plein cœur de la station qui s'expose à tous les regards depuis la



Travaux en cours

Crête des Lindarets. Pour rendre ce lieu plus agréable, mais aussi plus esthétique, des gradins en bois (mélèze d'origine Savoie) ont été construits sous la ligne de crête, proposant des assises en bois et un grand filet hamac. Un endroit incontournable pour faire une pause, regarder les riders ou profiter d'un des plus beaux couchers du soleil d'Avoriaz.

Du changement à The Stash

Le Stash est le snowpark mythique d'Avoriaz avec ses lignes de ride mêlant freeride et freestyle, agrémentées de modules et de statues monumentales en bois, dont quelques nouveaux spécimens originaux à découvrir cet hiver. La ligne « sous le télésiège » est rebaptisée « Send wood » à la faveur d'une rénovation complète de ses modules pour la rendre moins élitiste. Elle accueillera également un nouveau module abritant une plateforme de pique-nique pour pouvoir se détendre dans cet univers fantasmagorique.



Le grand retour d'Arare

Arare est le snowpark historique d'Avoriaz et le premier à avoir été construit en France. S'il reste un snowpark d'initiés, son concept a été complètement transformé pour lui façonner une nouvelle identité et le rendre moins élitiste, sans pour autant trahir ses origines. Son nouveau shape reproduit le style et la philosophie du surf en dessinant de grandes vagues de neige sur toute la surface du snowpark. L'objectif : réaliser la courbe parfaite avec le maximum d'aisance et de style avec la possibilité de rider des modules originaux. À découvrir absolument !



L'inspiration : la courbe parfaite sur une vague de neige.

CHILL ZONE AVEC VUE PANORAMIQUE

La plateforme d'arrivée de l'ancien télésiège du Lac-Intrets se transforme en zone de détente d'altitude avec un panorama à 360° sur les plus beaux sommets du domaine des Portes du Soleil (Hauts-Forts, Dents du Midi, Roc d'Enfer...). Sur place, cabane aménagée, tables de pique-nique, transats et un hamac géant aussi appréciable pour faire une pause que prendre la pause!



NOUVEAUTÉS HIVER 2024/2025 (suite)

LE DOMAINE DE MONTAGNE RÉDUIT SIGNIFICATIVEMENT SES ÉMISSIONS DE CO2 GRÂCE AU HVO



Le gasoil et le gasoil non routier (GNR) sont les premières sources d'émission de gaz à effet de serre (GES) du domaine de montagne et représentent 69 % de son empreinte carbone. Depuis cet été, les véhicules

routiers de l'entreprise utilisent progressivement un nouveau carburant 100 % renouvelable : le HVO, une huile végétale usagée hydrotraitee. Comme il s'agit d'un déchet, sa production ne fait pas concurrence aux surfaces agricoles.

Ce biocarburant d'origine non fossile, peut être utilisé par n'importe quel moteur thermique et sera généralisé à l'ensemble des 17 dameuses d'Avoriaz cet hiver avec à la clé une réduction significative de 80 % à 83 % des émissions de CO2.

DESIGN ET ERGONOMIE RETRAVAILLÉS POUR L'APPLICATION AVORIAZ UP&DOWN



L'application mobile Avoriaz Up&Down a été repensée sur le fond et sur la forme pour apporter un meilleur service aux usagers. Son nouveau design valorise mieux l'information transmise en temps réel sur les conditions du domaine de montagne : ouverture des remontées mécaniques, ouverture des pistes, temps d'attente aux remontées mécaniques, météo, enneigement, risque d'avalanche, alertes... L'application reste ainsi le canal d'information privilégié pour tous ceux qui sont présents sur le domaine de montagne.

« LE SPOT » LE NOUVEAU RESTAURANT OÙ SE RETROUVER



Le spot est un lieu unique, perché sur la falaise d'Avoriaz et adossé à l'ancienne gare du téléphérique – complètement rénovée. On peut y passer un moment agréable en toutes saisons : pour le café du matin sur la place Jean Vuarnet; pour une restauration rapide sur place ou à emporter directement sur le domaine de montagne; pour un verre au coucher du soleil, pour patienter ou se retrouver à l'arrivée du téléphérique; ou tout simplement prendre son temps.

Pass Alpin Express

Avoriaz s'engage depuis longtemps dans de nombreuses actions visant à réduire l'impact environnemental tout en préservant son identité unique.



L'hiver dernier, en partenariat avec Montagne Verte, nous avons lancé le Pass Alpin Express. Cette initiative a pour objectif d'encourager les vacanciers à privilégier le train pour rejoindre Avoriaz ou Morzine, réduisant ainsi considérablement l'empreinte carbone de leur voyage. En effet, le transport représente plus de 50 % des émissions de gaz à effet de serre liées au tourisme.

Le principe est simple : chaque partenaire offre une réduction aux visiteurs ayant fait le choix de venir en train. Ce geste écoresponsable permet à nos visiteurs de bénéficier de nombreux avantages dans la station, tels que des réductions de 10 % ou plus sur l'hébergement, les transferts, les forfaits de ski, les activités, la location d'équipement, les cours de ski, les repas, etc.

Pour faciliter ce processus, Montagne Verte délivre un certificat nominatif au format PDF, accessible depuis un smartphone ou envoyé par mail pour les réservations anticipées, sur simple présentation de leur preuve d'achat du billet de train.

Le Pass Alpin Express renforce l'image d'Avoriaz comme station soucieuse du développement durable.

À ce jour, 45 entreprises et commerçants de Morzine et Avoriaz participent à cette initiative, et nous serions ravis de vous compter parmi ce collectif. Participer à ce projet vous permettra non seulement d'attirer de nouveaux clients, mais aussi de contribuer activement à la transition écologique des stations de montagne.

Grâce à ce Pass, Avoriaz a remporté un prix récompensant cette belle initiative, et de nombreux médias en ont déjà parlé.

Pour info SERMA partenaire du dispositif avec 10 % de réduction sur les forfaits PDS de 2 à 15 jours.

Vous trouverez la liste des entreprises d'Avoriaz qui participent à l'initiative ici :

<https://www.avoriaz.com/decouvrir/blog/pass-alpin-express/>

N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez rejoindre cette démarche ou si vous avez besoin de plus d'informations.



INFOS PRATIQUES

REMONTÉES MÉCANIQUES

POINTS DE VENTE DES FORFAITS AVORIAZ

CAISSES AVEC HÔTESSES DE VENTE

- Gare de départ et d'arrivée du téléphérique 3S Prodains Express : de 8h30 à 17h (tous les jours).
- Gare inférieure de la télécabine de Super-Morzine : de 8h30 à 17h (tous les jours).
- Gare inférieure de la télécabine d'Ardent : de 8h30 à 17h (tous les jours).
- Place Centrale : de 8h30 à 16h45 (tous les jours). Ouverture prolongée les samedis pendant les vacances scolaires (sauf vacances de Pâques).
- Résidence Elinka : samedis, dimanches et lundis de 8h45 à 16h45.

BORNES ACHAT/ RECHARGEMENT/ RETRAIT DE COMMANDES EN LIGNE

- Caisse Place centrale (24h/24).
- Résidence Elinka (24h/24).
- Gare inférieure télécabine de Super-Morzine (8h-17h).
- Gare inférieure TC Ardent.
- Gare inférieure 3S Prodains.

- Gare supérieure 3S Prodains.

BORNES ACHAT/ RECHARGEMENT

- Départ TSD Proclou (horaires d'ouverture du télésiège).
- Parking extérieur Avoriaz (24h/24).
- Accueil station Avoriaz (24h/24).

BORNES RETRAIT DE COMMANDE EN LIGNE UNIQUEMENT

- Résidences Pierre et Vacances Amara.
- Résidence Belambra.

ACHAT DES FORFAITS EN LIGNE

- Achat de forfait en ligne et retrait immédiat en borne : votre nouvel achat de forfait disponible en moins de 15 minutes sur : www.skipass-avoriaz.com



DOMAINE D'AVORIAZ

| Tarifs en euros | TARIFS INTERNET | | | TARIFS CAISSE | | |
|---|-----------------|---------------------|--|---------------|---------------------|--|
| | Adulte | Enfant ¹ | Jeune ¹ Senior ¹ | Adulte | Enfant ¹ | Jeune ¹ Senior ¹ |
| 5 heures | 45 | 33 | 41 | 48 | 36 | 45 |
| 1 jour | 52 | 41 | 48 | 56 | 43 | 52 |
| 2 jours | 98 | 72 | 87 | 103 | 78 | 92 |
| Aller 3S Prodains Express | | | | 8,70 | 6,30 | 7,8 |
| Aller/Retour 3S Prodains Express | | | | 13,90 | 10,10 | 12,50 |
| Aller Télécabine (Super ou Ardent) | | | | 7 | 5,10 | 6,40 |
| Aller/Retour Télécabine (Super ou Ardent) | | | | 10,60 | 7,30 | 9,40 |
| 5 heures débutant | | | | 28 | | |
| 1 jour débutant | | | | 33 | | |
| 2 jours débutant | | | | 59 | | |
| 1 jour Park and Stash | | | | 31 | | |
| Carte à 12 points | | | | 14,50 | | |
| Carte à 50 points | | | | 38 | | |
| Carte à 100 points | | | | 67 | | |
| 1 jour piétons - fondeurs AVZ | | | | 28 | | |
| 6 jours piétons - fondeurs AVZ | | | | 119 | | |
| 1 jour le samedi | | 41,50 | | 44,50 | | |
| 2 jours week-end (samedi+dimanche) | | 71 | | 76 | | |

1 - Enfant : -16 ans - Jeune : de 16 à 25 ans - Senior : 65 ans et plus. Tarif Internet en téléchargement une pièce justificative.

DOMAINE PORTES DU SOLEIL

| Tarifs en euros | Jusqu'au 28.03.2025 | | | | | | À partir du 29.03.2025 | | | | | |
|---------------------------|---------------------|----------|-----------------------|----------|-----------------------------|----------|------------------------|----------|-----------------------|----------|-----------------------------|----------|
| | Adulte | | Enfant ⁽¹⁾ | | Jeune Senior ⁽²⁾ | | Adulte | | Enfant ⁽¹⁾ | | Jeune Senior ⁽²⁾ | |
| | Caisse | Internet | Caisse | Internet | Caisse | Internet | Caisse | Internet | Caisse | Internet | Caisse | Internet |
| 5 heures | 63 € | 59 € | 47 € | 45 € | 57 € | 54 € | 54 € | 51 € | 40 € | 38 € | 48 € | 46 € |
| 1 jour | 70 € | 66 € | 53 € | 50 € | 63 € | 59 € | 60 € | 56 € | 45 € | 42 € | 54 € | 51 € |
| 2 jours | 132 € | 126 € | 99 € | 95 € | 119 € | 113 € | 112 € | 107 € | 84 € | 80 € | 101 € | 96 € |
| 3 jours | 198 € | 189 € | 149 € | 142 € | 178 € | 170 € | 168 € | 161 € | 127 € | 121 € | 151 € | 145 € |
| 4 jours | 248 € | 236 € | 186 € | 177 € | 223 € | 212 € | 211 € | 201 € | 158 € | 151 € | 190 € | 181 € |
| 5 jours | 310 € | 295 € | 233 € | 221 € | 279 € | 266 € | 264 € | 251 € | 198 € | 188 € | 237 € | 226 € |
| 5 x 1 jour | 350 € | 330 € | 265 € | 250 € | 315 € | 295 € | 300 € | - | 225 € | - | 270 € | - |
| 6 jours | 360 € | 336 € | 270 € | 252 € | 324 € | 302 € | 306 € | 286 € | 230 € | 214 € | 275 € | 257 € |
| 7 jours | 420 € | 392 € | 315 € | 294 € | 378 € | 353 € | 357 € | 333 € | 268 € | 250 € | 321 € | 300 € |
| 8 jours | 480 € | 448 € | 360 € | 336 € | 432 € | 403 € | 408 € | 381 € | 306 € | 286 € | 367 € | 343 € |
| 9 jours | 504 € | 477 € | 378 € | 358 € | 454 € | 429 € | 428 € | 406 € | 321 € | 304 € | 386 € | 365 € |
| 10 jours | 530 € | 500 € | 398 € | 375 € | 477 € | 450 € | 451 € | 425 € | 338 € | 319 € | 405 € | 383 € |
| 11 jours | 583 € | 550 € | 437 € | 413 € | 525 € | 495 € | 496 € | 468 € | 371 € | 351 € | 446 € | 421 € |
| 12 jours | 636 € | 600 € | 477 € | 450 € | 572 € | 540 € | 541 € | 510 € | 405 € | 383 € | 486 € | 459 € |
| 13 jours | 689 € | 650 € | 517 € | 488 € | 620 € | 585 € | 586 € | 553 € | 439 € | 414 € | 527 € | 497 € |
| 14 jours | 742 € | 700 € | 557 € | 525 € | 668 € | 630 € | 631 € | 595 € | 473 € | 446 € | 568 € | 536 € |
| 15 jours | 795 € | 750 € | 596 € | 563 € | 716 € | 675 € | 676 € | 638 € | 507 € | 478 € | 609 € | 574 € |
| Saison | 1 246 € | 1 246 € | 935 € | 935 € | 1 121 € | 1 121 € | | | | | | |
| 1/2 saison ⁽⁴⁾ | 685 € | 685 € | 514 € | 514 € | 617 € | 617 € | | | | | | |

⁽¹⁾ Moins de 5 ans : forfait gratuit ; support « mains libres » obligatoire : 3 €. Justificatif de l'âge obligatoire pour l'obtention du forfait gratuit. Moins de 16 ans : tarif enfant (carte d'identité obligatoire à partir de 12 ans).

⁽²⁾ Senior : 65 ans et plus / ⁽³⁾ Jeunes : 16 à 25 ans / ⁽⁴⁾ À partir du 8 février 2025

INFOS PRATIQUES

TRANSPORTS INTERNES STATION

Les traîneaux

Les traîneaux sont disponibles 7 jours sur 7, de 8h à 20h. 7 € à 18 € la course en journée selon distance (bagages en sus: 4 €). Horaire de 8h/20h - Possibilité de promenade.

Les chenillettes

Afin de proposer un service transport 24h/24, les chenillettes prennent le relais des traîneaux en semaine de 20h du soir à 8h du matin et viennent les appuyer le samedi, jour de départ et d'arrivée.

Tarifs chenillettes:

Tarif unique de 13,50 € avec et sans bagage de 1 à 5 personnes + 2€ par personne supplémentaire.

Contact: +33 (0) 4 50 74 01 55

NUMÉROS UTILES

| | | | |
|-----------------------------|----------------|--------------------|----------------|
| Pompiers | 18 | Accueil | 04 50 74 06 45 |
| Urgences (pour les mobiles) | 112 | ALDA (Secrétariat) | 04 50 74 15 75 |
| Gendarmerie | 04 50 79 13 12 | Office de Tourisme | 04 50 74 02 11 |
| Centre Médical | 04 50 74 05 42 | Mairie Morzine | 04 50 79 04 33 |

DÉBUT DE SAISON

Station fermée aux véhicules le mardi 10 décembre 2024 au plus tard.
Station ouverte touristiquement à partir du vendredi 13 décembre 2024.

FIN DE SAISON

Station fermée touristiquement le lundi 21 avril 2025.
Station ouverte aux véhicules à partir du mardi 22 avril 2025.

Traîneaux

Appel traîneaux : 04 50 74 01 55

| QUARTIER Tarifs en euros (pour un attelage) | Accueil ESF Plateau C. médical | Télé- phérique | Départ du parking | Centre | Pôle enfance | Amara |
|--|---|-------------------|----------------------|--------|-----------------|-------|
| FALAISE : Chalets et Résidences de la Falaise - Hôtel MiL8 | 7 | 14 | 10 | 9 | 9 | 8 |
| FESTIVAL - CAP NEIGE : Cap Neige - Datcha - Epicéa - Fontaines blanches nord | 8 | 13 | 11 | 8 | 8 | 9 |
| ALPAGES : Alpagnes 1 - Alpagnes 2 - Bélabra - Magnolias | 9 | 14 | 13 | 9 | 9 | 10 |
| MULTIVACANCES CROZATS : anciens Crozats - Multivacances - Accacias - Chalets d'alpages - Crozat PV | 10 | 16 | 14 | 10 | 11 | 12 |
| FESTIVAL - CENTRE : Office de tourisme - Fontaines Blanches - Intrêts - Portes du Soteil - Snow | 9 | 11 | 13 | 6 | 8 | 11 |
| PROMENADE DES ARDOISIÈRES : Thuya - Sosna - Sassafras - Sassanka - Aquariaz - Pôle Enfance | 9 | 12 | 13 | 10 | 8 | 11 |
| VILLAGE DES DROMONTS : Dromonts - Séquoia Mélèzes 1 - Hauts-Forts 1 - Araucarya - Ruches - Village des Enfants | 10 | 10 | 14 | 8 | 8 | 12 |
| MELEZES : Mélèzes 2 et 3 - Cédrat | 12 | 8 | 16 | 9 | 10 | 13 |
| BAS STATION : Pointe de Vorlaz - Taïga - Pas du Lac - Yucca - Cédrela - Sépia - Hauts-Forts 2 - Prodains Express | 14 | 6 | 18 | 11 | 11 | 16 |

Idées promenades : à la découverte d'Avoriaz

Au départ du P2, de l'accueil station, du centre, du téléphérique

Tarifs: 20 €; 25 €; 35€; 50 €; 60 €

Supplément bagages: 4 €. Course entre l'Accueil-route et le parking extérieur P2: 8 €.

Le cocher n'est pas responsable des objets oubliés ou perdus lors du transport. Les objets seront déposés à l'accueil. Pour toute réclamation, s'adresser aux représentants des cochers.

Courses en navette-chenillette

| Zone | Accueil Route | Place Jean Vuarnet Téléphérique Prodains Express |
|----------------|---------------|---|
| AMARA FALAISE | 10 € | 12 € |
| CENTRE STATION | 11 € | 11 € |
| BAS STATION | 12 € | 10 € |

Course en navette dans la station pendant votre séjour (sans bagages): 10 €/course (1 à 5 personnes) + 2 €/personne supplémentaire.





INFOS PRATIQUES

TÉLÉPHÉRIQUE 3S DES PRODAINS

• **Gratuit sur présentation de la carte Propriétaire (SERMA) en cours de validité.**
Attention : le trafic du « Prodains express » est interrompu tous les jours entre 19h30 et 19h55.

HORAIRES :

Du lundi au jeudi de 07h à 21h

Le vendredi et le samedi de 07h à minuit

Le dimanche de 07h à 22h

• Navette gratuite Morzine/Prodains/Morzine ligne A

Des navettes gratuites circulent de 8h à 21h entre les Prodains et Morzine pendant toute la saison hivernale.

Téléphérique des Prodains Express Pass propriétaire

En tant que propriétaire d'un logement à Avoriaz, vous bénéficiez d'un forfait spécial vous donnant accès gratuitement au Téléphérique Prodains Express.

La SERMA est en cours de modification de logiciel et la commande des pass propriétaires via ce dernier ne sera pas opérationnelle cet hiver.

Pour accéder gratuitement au téléphérique des Prodains, vous devez vous munir de votre attestation propriétaire délivrée par votre Syndic de copropriété pour les propriétaires d'appartement et par l'ALDA pour les propriétaires de chalet.

Pour les propriétaires détenant déjà des pass, ces derniers restent valables cet été.

Nous en profitons pour vous rappeler les modalités d'utilisation du « Pass Propriétaire » :

LE « PASS PROPRIÉTAIRE » EST UN FORFAIT NON-NOMINATIF QUI VOUS OFFRE :

- 2 allers-retours par jour au Téléphérique Prodains Express en hiver
- 2 allers-retours par jour au Téléphérique Prodains Express ou à la télécabine de Super Morzine en été.

Attention, le « Pass Propriétaire » est limité à un usage « piéton » uniquement et ne donne pas accès au domaine skiable. Il ne peut pas non plus être rechargé avec des forfaits de ski ou de VTT pour lesquels nous vous invitons à utiliser d'autres cartes mains-libres.



© Loïc Bouchet

PARKING AVORIAZ

La station est un site « skis aux pieds », sans voitures, pour préserver votre environnement et assurer ainsi votre bien-être. Des parkings sont à votre disposition à l'entrée de la station afin d'y laisser votre voiture dès votre arrivée. Des traîneaux vous conduiront jusqu'à votre logement.

PARKING DÉCOUVERT

Parking à ciel ouvert de 900 places, à 300 m de l'entrée de la station.

- 80 € la semaine
- 13,50 € par jour
- 370 € la saison pour les résidents.

Services :

- Présence d'un caissier 24h/24,
- Prêt de pelles à neige
- Pas de réservations

Renseignements : 33 (0) 4 50 74 07 76

PARKING COUVERT

3 parkings couverts et gardés 24h/24 de 1730 places 6 bornes de recharge disponibles au parking couvert du Plateau.

- 100 € par semaine
- 17 € par jour

Renseignements : + 33 (0) 4 50 74 07 76

Réservation en ligne sur

avoriazparkings.com

PARKING DES PRODAINS

Parking découvert INDIGO.

Ci-dessous les tarifs appliqués au 01/12/2024 :

| Durée de stationnement | P1 Longue durée |
|------------------------|-----------------|
| 45 minutes | Gratuit |
| 1 heure | 0,50 € |
| 2 heures | 2,50 € |
| 3 heures | 4,50 € |
| 4 heures | 6,50 € |
| 5 heures | 8,50 |
| 6 heures | 10,50 |
| 7 heures | 12,50 |
| 8 heures | 14,50 € |
| 12 heures | 22,50 € |
| De 12h à 24h | 26,00 € |
| De 2 jours à 31 jours | 26 €/jour sup. |
| Ticket perdu | 364 € |

Point d'accueil du lundi au vendredi au local Indigo à partir du 11 décembre, ouvert de 8h à 18h, situé sur la place de l'Office de Tourisme de Morzine.

Renseignements : 04 50 79 85.37

Mail: p740103@group-indigo.com/

www.parkingmorzine.com



ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE LOISIRS

AQUARIAZ

L'Aquariaz est ouvert du dimanche au vendredi de 13h30 à 19h30, du 13 décembre 2024 au 18 avril 2025. Fermé les samedis.

| CATÉGORIE | TARIFS |
|-----------------------------|---------|
| Adulte (à partir de 12 ans) | 12 € |
| Seniors (65 et +) | 11 € |
| Enfant 3/11 ans | 8 € |
| Enfant (0/2 ans) | Gratuit |

AQUAFITNESS

Des cours d'aquafitness sont proposés le matin du lundi au vendredi (une séance détente de 15 minutes en fin de cours est incluse) de 10h30 à 11h30.

Lundi: AquaDetox | Mardi: AquaTonic | Mercredi: AquaDynamique | Jeudi: AquaBody | Vendredi: AquaCardio

1 séance : 13 €

Aucune réservation. Venir 15 minutes avant le début des cours.

ESCAPE GAME SUBAQUATIQUE

Aquariaz Quest c'est la nouvelle activité d'Escape Game subaquatique à vivre en famille ou entre amis à l'Aquariaz!

Trouvez des indices en milieu subaquatique pour percer le mystère de l'île perdue! Uniquement sur réservation : par téléphone au 06 98 27 69 88 par mail : contact@emotions-plongee.com

Renseignements : www.avoriaz.com



L'application Affluences vous indiquera la fréquentation en temps réel.



© Orelib

PRO'PULS À L'AQUARIAZ

Une activité aquatique pour toute la famille!

Pro'Puls est une activité ludique reposant sur des parcours aquatiques progressifs à l'aide de propulseurs électriques.

30 minutes, minimum 2 pers. 18 €/pers.

Réservation auprès de Jérémy : Tél. : 07 67 15 14 24



ESPACE ALTIFORME

• Cours de fitness, yoga, Qi Gong et concerts méditatifs.

Ouverture et horaires :

Tous les soirs à partir de 19h.

Planning des cours sur notre site Internet.

Adresse et contacts :

Route des Rennes

Inscriptions sur place.

• Hado

Hado, Quésaco ? Cet E-sport se pratique équipé d'un casque de réalité augmentée et d'un bracelet connecté. Deux équipes de 6 joueurs s'affrontent en tirant des boules d'énergie, le but étant bien évidemment de toucher les adversaires tout en évitant les tirs adverses.

Renseignements : www.avoriaz.com



SALLE DE BLOC

Nouvel espace dans le centre station dédié aux sports indoor.

Ouverture et horaires :

Ouvert du dimanche au vendredi, de 14h à 19h.

Adresse et contacts :

Fontaines Blanches.

Réservations via l'application Affluences, sur place ou au 04 50 74 24 22



© Orelib

LES TEMPS FORTS DE L'HIVER

ROCK ON SNOW

DU 13 AU 15 DÉCEMBRE 2024



Cet événement donne le coup d'envoi de la saison hivernale à Avoriaz. Le Rock On Snow est l'occasion idéale de tester gratuitement et en avant-première les derniers modèles de skis, snowboards et accessoires.

Cet événement donne le coup d'envoi de la saison hivernale à Avoriaz. Le Rock On Snow est l'occasion idéale de tester gratuitement et en avant-première les derniers modèles de skis, snowboards et accessoires.

LE FIL FANTASTIQUE

DU 25 AU ET 30 DÉCEMBRE 2024



Venez découvrir l'univers de la Highline en admirant les spectacles et démonstrations d'athlètes internationaux au cœur de la station d'Avoriaz. Une invitation à découvrir l'univers du vide et vibrer avec les prestations de hauts vols des athlètes.

Venez découvrir l'univers de la Highline en admirant les spectacles et démonstrations d'athlètes internationaux au cœur de la station d'Avoriaz. Une invitation à découvrir l'univers du vide et vibrer avec les prestations de hauts vols des athlètes.

BURTON MYSTERY SERIES

DU 1^{ER} AU 2 FÉVRIER 2025

Comme l'année dernière, le banked slalom se tiendra au cœur de la station, dans les rues enneigées d'Avoriaz !



SNOWBOXX

DU 15 AU 22 MARS 2025

Mix de glisses, concerts et après-ski. Passez une semaine dans une ambiance inoubliable, avec une véritable diversité de musiques.



NOËL À AVORIAZ

24 DÉCEMBRE 2024

Le spectacle invite le public, et tout particulièrement les enfants, à embarquer dans une aventure magique pour sauver le Père Noël, qui est gravement malade parce que certains adultes ont perdu leur foi en lui. À travers un mapping vidéo, des séquences de feux d'artifice et la participation active des enfants, le spectacle explore l'univers enchanteur du Père Noël.



UNLIMITED FOLIE

DU 26 DÉCEMBRE AU 20 MARS 2025

Nouvelle édition de Unlimited Folie à Avoriaz. Cette saison, La Folie Douce voit les choses en grand. Tous les jeudis, un DJ de renommée viendra animer la Folie Douce d'Avoriaz !



NOUVEL AN À AVORIAZ

31 DÉCEMBRE 2024

Afin de célébrer dignement le passage à une nouvelle année. Fêtez le Nouvel An à Avoriaz ! Cette année, la station vous propose 5 spots festifs avec 5 Djs différents.



LA PARADE DU CARNAVAL

DU 8 FÉVRIER AU 2 MARS 2025

Les vacances de février sont faites pour s'amuser ! Chaque jeudi, venez admirer également la grande parade de Carnaval, les enfants sont invités à se déguiser et monter sur les chars du village. Ensemble, c'est parti pour le grand défilé.

De plus, les vacances sont agrémentées par une multitude d'activités pour les enfants, des ateliers gourmands, des courses de luges, des initiations à la motoneige électrique, des chasses aux trésors et encore bien d'autres surprises.



ROCK THE PISTES

DU 16 AU 22 MARS 2025

Rock The Pistes, le festival Pop/Rock le plus insolite au cœur des pistes de ski des Portes du Soleil.



Retrouvez le programme d'animation et les événements sur le site de l'Office de Tourisme